



Compte-rendu du CHS-CT 76 du 10 juin 2014

1. Approbation du PV du 24 avril 2014

2. Présentation du Cabinet BREUX pour la mise en place d'une formation sur les RPS :

Déjà dispensée dans l'Eure, cette formation qui se déroule sur 2 jours est destinée à l'ensemble des agents des différentes administrations (Douane, DGFIP, INSEE).

Pour la CGT, cette formation doit faire ses preuves : tous les agents qui en bénéficieront pourront ils aisément s'exprimer ?

Pour les médecins de prévention, elle semble inappropriée puisqu'elle privilégie une approche individuelle et non collective, qui serait pourtant plus probante pour établir un diagnostic des services.

L'ergonome du ministère, Mme GERVAIS précise que dans la note de cadrage ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2014 l'approche collective est celle à retenir dans un 1er temps et que par conséquent, la formation proposée n'est peut-être pas la mieux adaptée.

M Moriceau demande la communication des documents pédagogiques car une campagne nationale sur les RPS est déjà mis en œuvre à la DRFIP et des formations existent déjà.

A l'issue des débats avec les différents acteurs du CHSCT , l'intersyndicale décide à l'unanimité de subventionner dans un premier temps deux sessions sur les 4 proposées dont une au Havre et une à Rouen. A l'issue de ces deux sessions les agents et encadrants y participant nous communiquerons leur ressenti.

3. Présentation des programmes annuels de prévention (PAP):

Seul le programme annuel de prévention de la direction des douanes du Havre a fait l'objet d'un avis négatif du CHSCT.

La CGT a participé aux 4 groupes de travail en présence de l'assistant et du médecin de prévention. le médecin et les représentants syndicaux sont intervenus à plusieurs reprises pour mettre l'accent sur le mal être qui règne dans les services de la Direction du Havre pour l'ensemble des agents. La CGT a insisté pour que les risques psycho-sociaux figurent en première ligne du PAP.

Le directeur régional (DR) a pourtant refusé que les risques psycho-sociaux apparaissent en première ligne.

Dans l'intérêt de tous, nous ne pouvons que déplorer l'attitude de ce DR et de sa direction quand il s'agit du bien-être des agents.

La CGT lui rappelle qu'il est en totale opposition avec Bercy et la note de cadrage ministérielle 2014 qui porte les risques psycho-sociaux au premier plan.

L'ergonome du ministère présente en séance avalise d'ailleurs notre remarque.

L'intersyndicale émet à l'unanimité un avis négatif sur le PAP du Havre en l'état et s'abstient pour les PAP de l'INSEE et de l'END. Les autres PAP (DRFIP 76 et Douanes Rouen) reçoivent un avis favorable.

4. Présentation de l'étude ergonomique autour de Delta par l'ergonome du Ministère Mme GERVAIS.

L'étude portera sur la fusion de deux services de la direction du Havre : à savoir la CLELTIC et ICS qui deviendra la CELTICS.

Pour financer cette étude, dont le coût total est de 50 000 €, la DGDDI demande au CHSCT 76 et au CHSCT ministériel un financement respectif de 15 000 € et 25 000 €.

Lors de la présentation de cette étude, plusieurs anomalies sont relevées :

Contrairement à ce que nous a annoncé l'ergonome dans un premier temps, cette étude n'a fait l'objet d'aucuns débats en CHSM.

Elle émane donc de la Direction Générale avec la participation active de la Direction du Havre.

Quel que soit l'avis des CHSCT, cette étude aura lieu : a minima si les chsct refusent le financement !!!

Lors de la première présentation de cette étude en groupe de travail, l'ergonome avait indiqué qu'il s'agissait de faire une photographie des services en l'état.

Contrairement à ce qui nous avait été annoncé et contrairement à la demande des agents, l'étude porte ici sur l'organisation du futur service pour dégager des gains de productivité et des marges de manoeuvre, et non sur les mesures à apporter pour le bien-être des agents dans un soucis d'amélioration de leurs conditions de travail actuelles : veille sur écran, les gestes et postures ...

Les médecins de prévention émettent des réserves sur cette étude puisqu'il n'est prévu aucun partenariat réel. Ils auraient aimé être associés et ne pas faire l'objet d'une simple information en réunions.

A l'unanimité, sauf solidaires qui s'abstient, nous émettons un avis défavorable au financement de cette étude.

La CGT ne vote pas contre l'étude ergonomique en elle-même, mais contre la façon dont le projet est ficelé. Présenté en l'état, il s'agit bien de l'accompagnement d'une réforme de suppressions d'emplois dans le cadre d'une restructuration de service, plutôt qu'une étude véritablement dédiée à améliorer les conditions de travail actuelles des agents.

La CGT, conformément à la motion adoptée lors du précédent CHS CT 76 et aux revendications des agents des finances portées lors de la journée du 20 mars, rejette les projets qui ne visent qu'à accompagner les restructurations de services et les suppressions de postes tout en cherchant à obtenir la caution des syndicats et du CHS CT 76.

Elle s'étonne de ce soudain intérêt pour les conséquences en matière de RPS que présentent ce projet de fusion. Elle souligne cependant que la hauteur de l'intérêt sur cette question se mesure à la hauteur de la participation proposée par la DGDDI (20%).

Elle condamne enfin les pratiques qui consistent à reprendre des revendications légitimes des agents des douanes du Havre qui souhaitent voir une amélioration des conditions matérielles de travail pour transformer tout cela en tentative de duperie à leur encontre et envers les syndicats qui les représentent.

La CGT accepte les démarches de rationalisation dans un cadre d'embauches supplémentaires pour permettre aux services de fonctionner. Elle rejette les marchés de dupes

6. Demande d'une étude de l'impact des compressions d'effectifs sur les conditions de vie au travail des agents de toutes les administrations :

Une expression solidaire est présentée avec de nombreuses questions.

Elle est annexée au PV du CHSCT 76 pour réponse du président du CHSCT au prochain CHSCT.

Point sycoscan :

La CGT procède à la lecture des annotations rédigées le 22 mai 2014 par l'ensemble des agents de la BSEC dans le registre hygiène et sécurité.

Depuis le 22 mai 2014 elles sont restées sans réponse et les collègues n'en savent donc pas plus sur le projet de mise en place de nouveaux horaires au siège de l'unité !!!

Les inquiétudes des agents en poste demeurent.

La CGT demande qu'une copie du registre soit indexée au PV.

Dans un premier temps, le DR ne répond pas aux questions posées par les agents puisqu'il nous parle de futures formations opérateurs image, opérateur maintenance ...

Nous l'arrêtons et lui demandons de répondre clairement aux interrogations et aux inquiétudes des agents. Sur leur mal être, il répond qu'au sein de cette unité, les agents vont bien !!!

La CGT lui rappelle que les agents vont tellement bien que le registre hygiène et sécurité a été signé et validé par toute la brigade.

Celui-ci nous informe qu'au cours d'une réunion avec certains acteurs portuaires, il est ressorti que la plage horaire de 8h30 à 18h30 était idéal pour le fonctionnement du sycoscan. Il souligne que cette plage horaire a été définie en fonction et avec le commerce.

Nous sommes ravis d'apprendre que le commerce décide des horaires des contrôles Douaniers.

La CGT s'étonne néanmoins que de nombreux acteurs portuaires ne soient pas au courant de ce changement de plage horaire.

Elle rappelle que les camions peuvent sortir des terminaux de 6h à 21h.

Il ne serait donc pas judicieux de restreindre la plage horaire actuelle qui est de 7h15 à 22h15.

Nous demandons au DR quand seront informés les agents de leur nouveaux horaires ?

celui-ci répond qu'il attend encore des réponses des acteurs économiques portuaires.

La CGT rappelle que ni les organisations syndicales, ni les médecins de prévention, ni les agents ne sont dupes. Nous comprenons bien la volonté de l'administration de vouloir réduire les horaires dans le seul but de supprimer des emplois.

La direction nous promet qu'un cycle de négociation au sein de l'unité interviendra au mois de septembre sur les horaires.

Le DR nous garantit le même nombre d'agents dans cette unité jusqu'au 1er janvier 2015.

Quant sera-t-il le 2 janvier !!!

L'intersyndicale déplore la gestion calamiteuse de la fermeture du SYCOSCAN.

Elle fait part de ses inquiétudes sur la gestion humaine et organisationnelle de cette unité: Il n'y a aucun cadre, c'est le flou artistique permanent. Dont Acte.

La CGT se montrera particulièrement vigilante dans la gestion de ce dossier!!!

7. PCR

Le président du CHS CT nous informe que M DELIERRE a été nommé au poste de Personne Compétente en Radioprotection.

8. Point relatif à Rouen transport

Le début des travaux est prévu pour la mi-octobre 2014.

Les autres points à l'ordre du jour, ayant été traités lors du précédent et récent chsct à savoir :

- suivi des propositions et avis du CHSCT
- analyse des accidents de services, des maladies professionnelles et des fiches de signalement des agressions
- point sur les exercices d'évacuation
- les relevés des observations des registres SST

n'appellent aucunes remarques complémentaires.

Fin de la scéance à 17h30.